

Flash INFOS

RABASTENS DE BIGORRE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Véronique Thirault

1^{er} Adjoint : Laetitia Daries

déléguée à la communication, animations et aux associations.

2^{ème} adjoint : Antoine Brige

délégué au cadre de vie, vie de quartier, aménagement de la commune. Aménagement durable



**Véronique
THIRAULT**



**Laëtitia
DARIES**



**Antoine
BRIGE**

Conseillers municipaux de la majorité :



**Guillaume
VINCELOT**



**Karine
DESPAUX**



**Alain
DUSSERT**

- Guillaume Vincelot : Délégué à l'EHPAD, soutien aux dossiers en lien avec l'enfance et l'école
- Karine Despau : Déléguée au centre communal d'action sociale et à la solidarité
- Alain Dussert : Délégué à la voirie, Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI).



**Georgina
MABIT**



**Henri
ROUSTAN**



**Vanessa
VO VAN TAO**

- Georgina Mabit : Déléguée à l'EHPAD, soutien aux dossiers en lien avec les personnes âgées
- Henri Roustan : Délégué au patrimoine et à l'embellissement de la ville
- Vanessa Vo Van Tao : Déléguée à la jeunesse.



**Daniel
FABRE**



**Caroline
LASNIER**



**Kévin
GENCE**

- Daniel Fabre : Délégué aux projets d'évolution des infrastructures communales (hors voirie).
- Caroline Lasnier (Délégation en cours d'attribution)
- Kévin Gence : Délégué à la sécurité et à la prévention des risques.



**Michèle
GERBET**



**Christophe
GAILLAT**



**Karine
SENAC**

Autres

Conseillers municipaux :

- Michèle Gerbet
- Christophe Gaillat
- Karine Sénac

Au premier septembre, Caroline Lasnier a succédé à Florence Baron contrainte de démissionner suite à une évolution professionnelle incompatible avec son mandat d'élue locale. Nous souhaitons à Florence une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions, et la bienvenue à Caroline au sein de notre Conseil.

L'EDITO DU MAIRE

Chers Rabastenaises et Rabastenais,

Septembre annonce en général avec enthousiasme, la reprise des activités scolaires et de loisirs de l'ensemble des associations locales.

Face à la crise sanitaire liée à la Covid-19, notre première préoccupation en cette rentrée 2020 reste la plus grande vigilance en matière de respect des règles sanitaires qui s'imposent. Ainsi chaque reprise d'activité est régie par un protocole sanitaire rigoureux.

Toutefois, le conseil municipal tient à souhaiter une très belle rentrée à tous et toutes dans les loisirs et disciplines qu'ils auront choisis.

Nous adressons tous nos vœux de réussite scolaire à nos jeunes ! Nous n'oublions pas pour autant nos aînés qui souhaitent vivement reprendre leurs activités.

Le repas des aînés sera organisé dès que nous retrouverons une période plus sereine sur le plan sanitaire.

Ce premier flash-info, illustration du travail d'une équipe motivée, est l'occasion pour le conseil municipal de vous présenter ses principales actions et décisions prises lors des 5 conseils municipaux et commissions municipales qui se sont tenus, depuis le 26 mai 2020.

Une dynamique autour des différents moyens d'information se met en place. Après la distribution dans les boîtes aux lettres de documents permettant à la mairie de recenser les problématiques des épisodes pluvieux, l'analyse des informations est actuellement réalisée par les techniciens du Syndicat Adour-Amont.

Un document permettant de mettre à jour le listing des coordonnées des Rabastenais utilisé pour les alertes (climatiques, coupures d'eau ou d'électricité, ...), a été également réalisé. Si vous n'êtes toujours pas inscrits ou êtes nouvellement installés sur la commune, vous pouvez vous faire recenser auprès du secrétariat de Mairie.

Un travail de mise à jour du site internet de la commune et la commande d'un panneau d'informations lumineux avec une application à télécharger sur téléphone portable, sont en cours de réalisation. Ces moyens de communication nous permettront de mieux vous informer de l'actualité communale.

Même si les règles sanitaires qui s'imposent face à la Covid-19 freinent notre travail de rencontres et d'échanges, une réflexion est actuellement menée pour permettre de réunir les comités de quartier. En parallèle, les élus et agents des services techniques effectuent le recensement des travaux à prévoir afin de prioriser et préparer le budget 2021.

Vous souhaitant bonne lecture de ce flash-info, je vous présente, au nom de mon équipe, nos chaleureuses salutations.

Au plaisir de vous rencontrer,
Bien à vous.
Le Maire, Véronique THIRAUULT

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

Au nombre de 9, leur ouverture à tous les conseillers municipaux a été votée à l'unanimité:

- Communication et information
- Vie associative/ animation
- Cadre de vie
- Développement durable
- Voirie travaux PPRI
- Bâtiments
- Jeunesse
- Sécurité
- Projets

Certaines d'entre elles se sont déjà réunies et œuvrent déjà pour les Rabastenais.

RABASTENS DE BIGORRE, VERS UN CONTRAT DE BOURGS-CENTRES :



Epaulée par le «Pays du Val d'Adour», notre collectivité se positionne auprès de la Région Occitanie pour répondre à l'appel à projets « Bourgs-centres ». Ce dispositif est destiné à rendre nos petites collectivités plus dynamiques et plus attractives (Vic-en-Bigorre et Marciac sont des communes déjà inscrites dans ce dispositif).

Ce dispositif s'adresse aux territoires suivants :

- Communes dites «villes centres» des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE en 2014.
- Communes ayant la fonction de «pôle de services de proximité» grâce à une certaine offre de services en matière de commerce et d'équipements.

➡ Rabastens de Bigorre correspond au cadre de ce dispositif qui lui permettra de disposer d'un accompagnement et de subventions majorées pour les projets éligibles.

Infos du Net :

<http://val-adour.fr/organisation-locale/>
<https://www.laregion.fr/Les-bourgs-centres-locomotives-des-territoires-ruraux-35664>

Attribution et maintien par rapport à l'année précédente des montants des subventions à hauteur de 29.900 € aux 31 associations de Rabastens qui en ont fait la demande

Vote : 11 voix Pour au Conseil Municipal.

3 conseillers se sont abstenus pour éviter tout conflit d'intérêt, 1 a voté Contre.

La municipalité poursuit son soutien aux associations pour leur permettre de pérenniser leurs projets.

LE BUDGET PRIMITIF de la commune pour 2020 a été adopté à l'unanimité, exception faite de chapitre dédié aux subventions aux associations :

- 1.139.000 € de Fonctionnement

- 2.670.000 € d'Investissement, incluant les dépenses nécessaires à l'achèvement des travaux d'aménagement de la Place Centrale et de rénovation de sa Halle

MISE EN PLACE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

, dans lequel siègent 6 élus : Véronique THIRAULT, Karine DESPAUX, Guillaume VINCELOT, Georgina MABIT, Vanessa VO VAN TAO et Karine SENAC, ainsi que 4 représentants de la société civile : Hélène LAFRANQUE, Françoise CANTIER, Anne-Marie LARCADE et Claudine ARGACHA. Première réunion de rencontre et d'échange le 1er septembre avec émergence de projets, tels que la mise en place de deux boîtes à lire sur notre commune.

Une boîte à lire, qu'est-ce que c'est ?

C'est une petite cabane, munie d'étagères, sur lesquelles sont présentés des livres. Chacun est libre d'en prendre et/ou d'en déposer des nouveaux, sans inscription et sans contrainte d'horaires. L'objectif de la boîte à livres est de donner une seconde vie aux livres afin de les partager en toute liberté.



La première boîte à lire sera plutôt destinée aux enfants et élira domicile au parc de l'Ayguevive. Notre souhait étant qu'elle soit imaginée et construite par la jeune génération... La commission Jeunesse va étudier ce projet avec la jeunesse Rabastenaïse.

La deuxième verra le jour sur la place centrale.

ENVIRONNEMENT

Convention de service avec l'association des piégeurs des Hautes Pyrénées pour réguler les populations d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts, tels que les ragondins, les pigeons,...

DU CÔTÉ DU PVA

- Le projet d'installation, initié par la précédente municipalité, d'ombrières solaires (pour voitures et poids lourds) et de panneaux photovoltaïques sur la toiture des halls va bientôt prendre corps. La mise en service est attendue courant 2021.

Le financement de l'ensemble de l'opération, l'exploitation des panneaux, leur démantèlement en fin de vie sont entièrement pris en charge par l'opérateur, sans aucune avance de fonds de la part de la Commune.

Concrètement pour Rabastens, cela se traduira par une recette financière et la fierté de produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

- Au niveau du Marché aux bestiaux, à une abstention près, le Conseil Municipal a donné son accord pour confier l'exploitation du site, dans le cadre d'un contrat de concession, à une Société d'Economie Mixte à OPération unique. Cette SEMOP associera dans la gestion du marché, mais aussi dans la valorisation du site, la Commune et une société créée spécifiquement par l'association d'éleveurs ELVEA65 et dont le capital sera principalement détenu par des éleveurs et des négociants.

Véronique THIRAULT, Laetitia DARIES et Daniel FABRE ont été désignés pour siéger au conseil d'administration de la SEMOP.

Pour autant, le site restera la propriété de la Commune et tous les investissements qui y seront faits entreront automatiquement dans son patrimoine.

De plus, le contrat de concession garantit la mise à disposition du site aux Rabastenaïses et aux associations pour l'organisation de manifestations ou de festivités. Depuis sa prise de fonction, la municipalité s'est mobilisée pour créer les conditions du dialogue entre les différents acteurs du marché afin qu'ils travaillent ensemble à la mise en place de cette SEMOP début 2021 et à la revitalisation de notre marché séculaire.

Jeudi 24 septembre FOIRE d'AUTOMNE

au marché aux bestiaux Parc du Val d'Adour. Restauration sur place dès 7h et à midi. Venez nombreux.

7h00 : Casse-croûte Ventrèche

MIDI : MENU DE FOIRE (18.80 €)

Garbure Maison

Tête de Veau rémoulade

ou Tripes à la mode de Caen ou Daube

Entrecôte grillée ou Confit de Canard / Frites

Dessert au choix

Vin et café non compris



Tu veux que ça BOUGE!! VIENS!!!

TU AS ENTRE 12 ET 18 ANS ET DES IDÉES POUR TON VILLAGE (sport, culture, etc...)

Tu as envie d'en discuter.

Passes t'inscrire à la mairie, nous organiserons prochainement une rencontre.

LA RENTRÉE DES CLUBS :

Selon le protocole sanitaire établi par les différentes fédérations, vos activités reprennent !

Vous pouvez vous rapprocher des dirigeants des associations pour connaître toutes les informations de leur club. Les contacts des clubs sont disponibles en mairie.

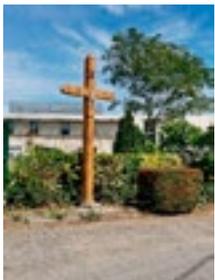
TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

RÉNOVATION DE LA PLACE CENTRALE

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la continuité des travaux déjà engagés pour rénover notre place. Ceux-ci avancent donc à un rythme soutenu. Les trottoirs, les chaussées sont achevés, et la circulation des véhicules et des piétons vont revenir à la normale. Du mobilier urbain (abribus, bancs, poubelles, parking à vélos), des barrières de sécurité ainsi qu'un panneau numérique d'informations vont être installés.

La fin des travaux va maintenant concerner le cœur de la place et la halle.

Le temps de cette dernière tranche de travaux, notre marché hebdomadaire est déplacé à la place du Siège avant de retrouver sa halle historique rénovée.



TRAVAUX EFFECTUÉS PAR DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES.

Réfection du calvaire rue des Bourdalats.



Nettoyage de l'entrée du cimetière : Le nettoyage du hall d'entrée du cimetière sera réalisé pour la Toussaint avec un réaménagement des massifs à l'entrée et l'installation d'un panneau d'informations municipales.

Pose d'un plafond suspendu dans les vestiaires du gymnase.

Installation d'un lave-mains aux vestiaires du foot.

Réhabilitation du système de chauffage de l'église : pour des raisons de sécurité, les services techniques effectuent la reprise totale de l'ancien système de chauffage (dits grille-pain). Le câblage électrique et les radiateurs (système de soufflants) seront installés.

Rue Roques-Martin, le lavoir se rénove : Démonté pour des raisons de sécurité, le lavoir proche du moulin



Travail en atelier, au lycée Sixte-Vignon.

des forges sera prochainement remonté par les lycéens de la section charpente du lycée Sixte-Vignon de Tarbes. Un travail interrompu par la période de confinement. Une démarche qui s'inscrit dans un travail collectif avec la mise en exergue de notre Jeunesse.

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE « RABASTENS AUTREMENT »

Conformément à l'article 83 de la Loi du 7 août 2015, cet espace est réservé aux communications des conseillers issus de la liste « Rabastens autrement ».

Sollicitée par madame le Maire pour mettre à profit cet espace, la tête de la liste « Rabastens autrement » n'a pas donné suite.